

## Vers un renouveau économique espagnol ?

Mercredi 27 mai 2015

Le présent flash se penche sur la situation conjoncturelle de l'économie espagnole.

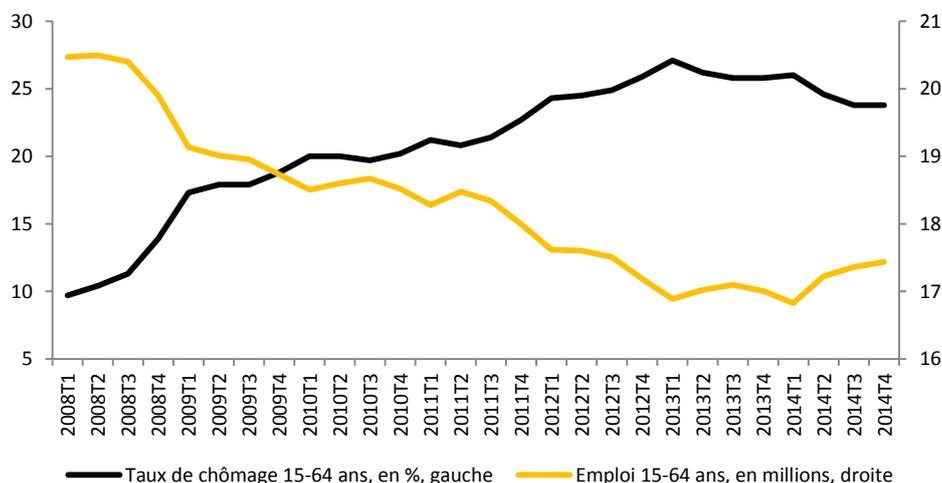
### 1. Une croissance dynamique...

Selon les données publiées par Eurostat, l'économie espagnole aurait affiché le **plus fort taux de croissance du PIB de l'ensemble de la zone euro** au premier trimestre (T1) 2015, à **+ 2,6 %** en glissement annuel<sup>1</sup>, contre une **moyenne à + 1,0 %** (+ 1,4 % dans l'UE 28). Sa dynamique est nettement supérieure à celle de l'Allemagne (+ 1,0 %), de la France (+ 0,7 %) et de l'Italie (+ 0,0 %) et comparable à celle du Royaume-Uni (+ 2,4 %). Progressant à un rythme croissant depuis désormais 7 trimestres après, il est vrai, 6 trimestres de contraction entre le T3 2008 et le T4 2009 puis, à nouveau, 10 trimestres de repli entre le T1 2011 et le T2 2013, la nature de la reprise au-delà des Pyrénées interroge. Contrairement aux années 2011 à 2013, où la récession était due à une forte contraction de la demande intérieure et où le commerce extérieur atténuait la chute (baisse des imports en lien avec ce qui précède, hausse des exports), le retour à une croissance positive s'appuie sur une **demande intérieure plus forte**. En conséquence, la progression des imports dépasse celle des exports, d'où une contribution négative du commerce extérieur. Parmi les facteurs expliquant la bonne tenue de la demande intérieure, un **assouplissement des conditions de financement** des ménages et des administrations grâce notamment à l'action de la BCE qui a permis un desserrement de la consolidation budgétaire et une **hausse marquée de la confiance des ménages**, qui se situait en avril 2015 **au plus haut niveau depuis 15 ans**. A l'instar des autres pays européens, l'Espagne bénéficie également de la conjonction exceptionnelle de facteurs exogènes (prix du pétrole, taux de change €/§).

### 2. ... des créations d'emplois et un chômage en baisse

Au-delà des facteurs qui précèdent, la demande intérieure espagnole est nourrie par une **amélioration certaine du marché du travail** après plusieurs années de dégradation aigue. Ainsi, entre le pic constaté début 2008 et le creux enregistré 5 ans plus tard, le volume d'emploi se serait contracté d'environ 3,6 millions, soit une baisse de 18 %. Dans le même temps, le taux de chômage passait de moins de 10 % à plus de 25 % de la population active (et de 21 à 55 % chez les jeunes actifs de 15 à 24 ans). Depuis, l'emploi est reparti à la hausse (+ 0,5 million en deux ans), permettant une légère baisse du taux de chômage. Selon la recherche économique de la banque BBVA, l'Espagne pourrait même créer jusqu'à **1 million d'emplois au total** sur la période 2015-2016.

Le marché du travail en Espagne



Source : Afep à partir d'Eurostat.

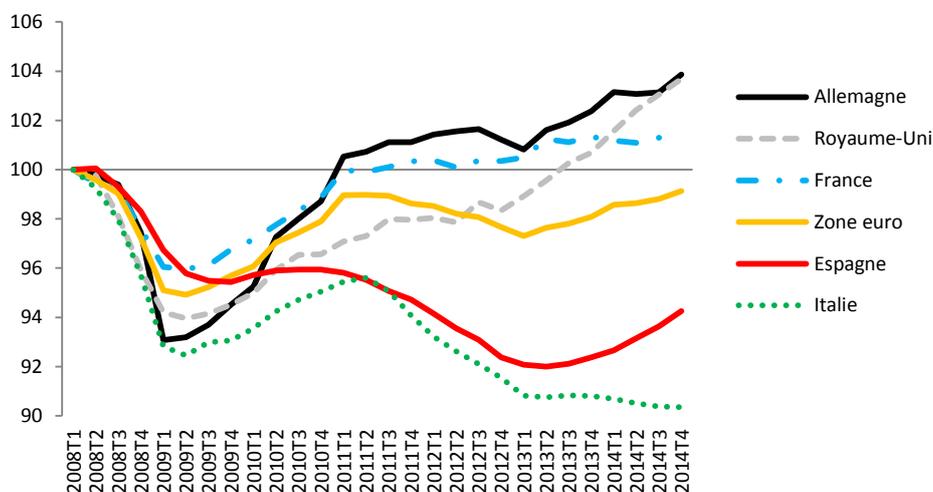
<sup>1</sup> Le chiffre en variation trimestrielle est de + 0,9 % (+ 0,4 % en zone euro et dans l'UE 28).

Comment expliquer ce retournement ? D'une façon générale, tous les secteurs ont repris les créations d'emplois, à commencer par les services, mais également l'industrie, l'agriculture et même la construction, secteur pourtant encore très largement sinistré par l'éclatement de la bulle immobilière. Du point de vue des mesures de politique économique, les entreprises ont bénéficié de la « *Tarifa plana* »<sup>2</sup> entre mars 2014 et mars 2015 qui aurait contribué à la **progression du nombre de contrats à durée indéterminée** (+ 25 % en un an). Toutefois, sur les 16,7 millions de nouveaux contrats signés en 2014, **plus de 9 sur 10 étaient à durée déterminée** (la moitié étant même signés pour une durée inférieure à 3 mois). Par ailleurs, tant le Gouvernement espagnol que la Commission européenne mettent l'accent sur la **modération salariale** obtenue par l'accord passé entre les partenaires sociaux en janvier 2012 pour la période 2012-2014<sup>3</sup>, ainsi que sur la **flexibilité « interne »** résultant de la réforme de 2012 (possibilité de dérogation aux accords collectifs, par exemple sur le temps de travail...).

### 3. ... mais encore un long chemin à parcourir

Le diagnostic conjoncturel doit être complété par une mise en perspective afin de mesurer le chemin restant à parcourir. En effet, quel que soit l'indicateur considéré, l'ampleur de la double récession espagnole rappelée plus haut pèse encore fortement : ainsi, au dernier trimestre 2014, **le PIB espagnol était encore inférieur de 6 % à son niveau au T1 2008** contrairement à celui de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni, seule l'Italie faisant moins bien parmi les grands pays. En supposant une prolongation de la hausse constatée au T1 (+ 0,9 %), le PIB ne rejoindrait son niveau d'avant-crise qu'à compter du deuxième semestre 2016. Sur le marché du travail, le pays doit relever un double défi puisqu'il s'agit à la fois de résorber progressivement **l'important chômage engendré par la crise** tout en se donnant les moyens de **réduire le taux de chômage structurel** considéré comme l'un des plus élevés d'Europe (de 14 % à 18 % selon les estimations, soit deux à trois fois plus que dans les autres grands pays du continent). Ce défi est de taille car il concerne à la fois les **peu qualifiés** (jeunes ou non, concernés par la pauvreté et l'exclusion) et les **qualifiés** (frappés par la surqualification et l'absence de perspectives)<sup>4</sup>.

Niveau du PIB, base 100 T1 2008



Source : Afep à partir d'Eurostat.

\*\*\*

*Après le cauchemar, le miracle ? Tel semble être le sentiment chez certains observateurs. S'il est indéniable que l'économie espagnole affiche un tableau de bord macroéconomique nettement amélioré par rapport à il y a encore deux ans, la situation demeure extrêmement difficile pour de nombreux ménages et entreprises. Dans la mesure où le boom constaté avant la crise ne s'appuyait pas sur des fondamentaux solides, le chemin du redressement sera nécessairement long et dépendra en grande partie de l'évolution du paysage politique du pays, aujourd'hui très incertaine.*

<sup>2</sup> Cotisation patronale de sécurité sociale fixe (100€/mois) pendant deux ans pour toute embauche en CDI (ou conversion en CDI) à la condition expresse d'un maintien dans l'emploi pendant au moins trois ans. Cette mesure a été remplacée en février 2015 par une franchise de cotisation sociale à hauteur de 500€/mois (le droit commun s'appliquant au-delà).

<sup>3</sup> Voir « *Acuerdo para el empleo y la negociación colectiva 2012, 2013 y 2014* », Boletín Oficial del Estado, 6 de febrero de 2012.

<sup>4</sup> Quatre ans après la sortie d'étude, environ un diplômé sur deux en emploi serait surqualifié par rapport à son poste.